

## Leçon 10 - Engagement Apostolique (Session 1)

### Objectifs

1. Se concentrer sur l'importance de la croissance spirituelle quotidienne dans la relation avec Dieu.
2. Comprendre que l'apostolat du Coopérateur dépend de sa propre conformité avec l'objectif de l'Église ainsi que de son propre témoignage chrétien.
3. Comprendre qu'un vaste champ d'action est ouvert à l'apostolat des Salésiens Coopérateurs.
4. Voir comment la vocation de Salésien Coopérateur renforce cet engagement.

*Référence: Le Salésien Coopérateur, Joseph Aubry S.D.B.*

« Votre vie doit être une vie exemplaire dans tous les sens du terme... Le saint de l'action (Don Bosco) vous a dicté, ainsi qu'à sa double famille des Salésiens et des Filles de Marie Auxiliatrice, une règle de vie spirituelle, toute ordonnée à vous former, même en dehors de toute vie communautaire, à la piété intérieure et extérieure de celui qui travaille sérieusement dans son milieu familial et social à l'œuvre la plus élevée de toutes, celle de la perfection chrétienne ».

*Pie XII aux Coopérateurs, 12 septembre 1952*

Il nous faut maintenant aller plus loin, plus profond, et contempler le Christ lui-même tel que Don Bosco l'a vu et imité. Car il est bien clair qu'en toute sa vie Don Bosco n'a pas voulu faire autre chose que reproduire Jésus-Christ en certains traits de son visage, et en toute sa mission pas autre chose que diffuser son action salvatrice.

À ses fils et disciples aussi, Don Bosco demande de tourner leurs regards vers le Christ afin de chercher à lui ressembler dans les traits de son visage et de sa vie qui correspondent davantage à leur mission providentielle et à l'esprit qui doit l'animer. Dans la première édition de l'article 1 des Constitutions Don Bosco écrivait: « Le but de cette Congrégation est de réunir ensemble ses membres... en vue de se perfectionner eux-mêmes en imitant les vertus de notre Dieu Sauveur, spécialement dans la charité envers les jeunes pauvres ».

Pour suivre le Christ d'une manière salésienne, nous devons:

1. **Comme le Christ, travailler infatigablement à la venue du Règne** - Ainsi tout Salésien à la fois fier et soucieux de sa responsabilité d'apôtre. Le Salésien Coopérateur accepte d'en être un ouvrier pour la moisson. Avec tout son être, il veut proclamer : « Père! Que ton Nom soit sanctifié, que ton Règne vienne! »

2. **Comme le Christ, utiliser la méthode du bon pasteur** - Du Christ bon pasteur, Jean Bosco, dès l'âge de neuf ans, a reçu le secret de la réussite éducative : « Non pas avec des coups, mais avec la douceur et la charité ». Le Bon Pasteur connaît ses brebis, les appelle chacune par son nom, se fait aimer par elles, les conduit aux bons pâturages, court chercher celles qui se sont perdues, les défend contre les faux bergers, donne sa vie pour elles! Il doit en être de même pour chaque salésien.
3. **Comme le Christ, rassembler sans cesse dans l'unité** - Don Bosco a été obsédé par un idéal d'unité, de famille, de communauté fraternelle, d' « un seul cœur et d'un seul esprit ».

*Référence: PVA Statuts, Chapitre 2, Article 8*

### **Art. 8 - Engagement apostolique**

1. Les Salésiens Coopérateurs réalisent leur apostolat en premier lieu dans les engagements quotidiens. Ils se mettent à la suite de Jésus-Christ, Homme parfait, envoyé par le Père pour servir les hommes dans le monde. Pour cela ils s'efforcent de réaliser l'idéal évangélique de l'amour envers Dieu et envers le prochain, dans les conditions ordinaires de la vie.
2. Animés par l'esprit salésien, ils portent une attention privilégiée aux jeunes, spécialement aux plus pauvres ou aux victimes de toutes les formes de marginalisation, d'exploitation et de violence, à ceux qui se préparent au monde du travail et à tous ceux qui montrent des signes d'une vocation spécifique.
3. Ils promeuvent et défendent la valeur de la famille comme noyau fondamental de la société et de l'Église et ils s'engagent à la construire comme « Église domestique. » Les Salésiens Coopérateurs mariés vivent dans le mariage leur mission de « coopérateurs de l'amour de Dieu créateur » et « premiers et principaux éducateurs des enfants », selon la pédagogie de la bonté propre au Système Préventif.
4. Ils sont attentifs à la Doctrine Sociale de l'Église et aux moyens de communication sociale pour promouvoir des parcours éducatifs.
5. Ils soutiennent l'activité missionnaire de l'Église et s'impliquent dans l'éducation à la mondialisation en tant qu'ouverture au dialogue entre les cultures.

*Référence: Matthieu 5: 13-16*

## **Le sel et la lumière**

« Vous êtes le sel de la terre. Mais si le sel perd sa saveur, avec quoi la lui rendra-t-on? Il ne sert plus qu'à être jeté dehors, et foulé aux pieds par les hommes.

Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée; et on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais on la met sur le chandelier, et elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. C'est ainsi que votre lumière doit briller devant les hommes, afin qu'ils voient le bien que vous faites et qu'ils louent votre Père qui est dans les cieux. »

*Référence: Vatican II, Apostolicam Actuositatem, le 18 novembre, 1965*

## **Groupe de l'apostolat organisé**

Les chrétiens sont donc appelés à exercer personnellement l'apostolat dans leurs diverses conditions de vie ; il ne faut cependant pas oublier que l'homme est social par nature et qu'il a plu à Dieu de rassembler ceux qui croient au Christ pour en faire le Peuple de Dieu (cf. 1 P 2, 5-10) et les unir en un seul corps (cf. 1 Co 12, 12). L'apostolat organisé correspond donc bien à la condition humaine et chrétienne des fidèles ; il présente en même temps le signe de la communion et de l'unité de l'Église dans le Christ qui a dit : « Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux » (Mt 18, 20).

C'est pourquoi les chrétiens exerceront leur apostolat en s'accordant sur un même but. Qu'ils soient apôtres, tant dans leurs communautés familiales que dans les paroisses et les diocèses qui expriment en tant que tel le caractère communautaire de l'apostolat ; qu'ils le soient aussi dans les groupes libres dans lesquels ils auront choisi de se réunir.

## **Les multiples formes de l'apostolat organisé**

Il existe une grande variété dans les associations d'apostolat. Les unes se proposent d'atteindre le but apostolique général de l'Église ; d'autres des buts d'évangélisation et de sanctification envisagés sous un angle particulier ; d'autres visent à l'animation chrétienne de l'ordre temporel ; d'autres rendent témoignage au Christ plus spécialement par les œuvres de miséricorde et de charité.

Parmi ces groupements, il faut en premier lieu considérer ceux qui favorisent et mettent en valeur une union plus intime entre la vie concrète de leurs membres et leur foi. Les organisations ne sont pas des fins en soi, mais elles doivent servir la mission de l'Église envers le monde. Leur valeur apostolique dépend de leur conformité aux buts de l'Église, ainsi que de la qualité

chrétienne de leur témoignage et de l'esprit évangélique de chacun de leurs membres et de l'association tout entière.

*Référence : PVA Statuts, Chapitre 2, Article 12*

### **Art. 12 - Modalités et structures où œuvrer**

1. Les Salésiens Coopérateurs participent à la mission de l'Association dans l'Église et la renforcent par leur engagement et l'implication d'autres personnes.
2. Normalement, les activités des Salésiens Coopérateurs se déroulent, dans un esprit de collaboration et de coopération, dans les structures où le fait de vivre dans le monde leur offre davantage de possibilités d'insertion significative : structures civiles, culturelles, socioéconomiques, politiques, ecclésiales et salésiennes.
3. Les Salésiens Coopérateurs peuvent réaliser leur engagement apostolique dans des œuvres gérées d'une façon autonome par l'Association et au moyen d'initiatives répondant aux besoins les plus urgents du territoire.

*Référence: PVA Règlements, Chapitre 1, Article 5*

### **Art. 5 - Œuvres gérées directement par l'Association ou par des membres de l'Association**

1. Les Salésiens Coopérateurs peuvent réaliser leur travail apostolique dans des œuvres gérées soit directement par l'Association, soit par des membres de celle-ci. De telles œuvres doivent exprimer, dans leurs propres caractéristiques et finalités, l'esprit et le charisme salésien, selon ce qui sera défini dans les Statuts respectifs.
2. La responsabilité de la gestion relèvera directement du Centre Local si c'est l'Association qui a promu l'œuvre, sinon des membres qui se sont directement impliqués dans la gestion, sans, dans ce cas, engager la responsabilité des niveaux supérieurs de cette Association.

L'Association peut entreprendre les démarches de reconnaissance civile « à but non lucratif » dans la mesure où elle le juge opportun.

## **Questions de réflexion**

1. L'apostolat est au cœur de la vocation du Salésien Coopérateur. Comment vous enflammeriez-vous d'un désir apostolique?
2. Dans chaque apostolat, il doit y avoir harmonie. De quelles manières voyez-vous que vous pouvez contribuer à l'harmonie d'un apostolat?
3. Jésus a dit: « Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux. Donnez quelques exemples de communion et d'unité dans les apostolats de groupe?
4. Quel type d'apostolat chez les jeunes voyez-vous dans votre secteur?

## **Expérience de prière**

Faites une neuvaine à Don Bosco lui demandant de vous aider dans votre apostolat en tant que Salésien Coopérateur.